

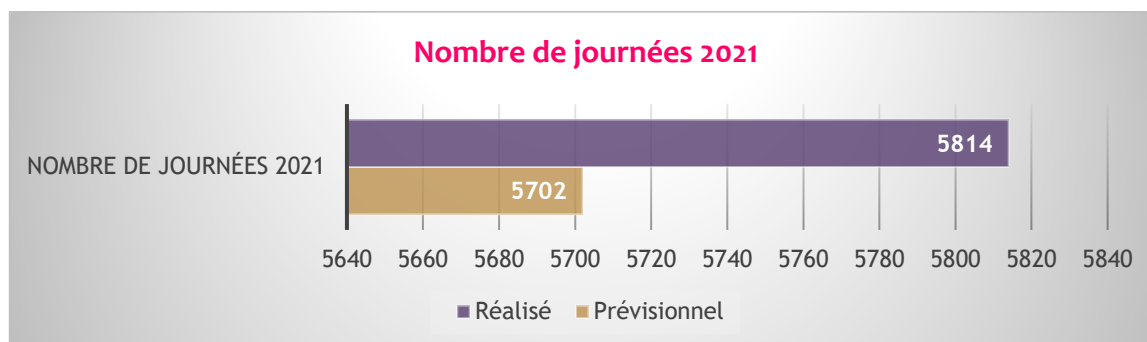
RAPPORT D'ACTIVITE 2021

HAMEAU DU SEGALA



Identification de la structure	
Nom de la structure	Hameau du Ségala
Adresse de la structure	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 63 59 94 31 Secrétariat 06 48 83 52 36 Portable éducateur
Adresse électronique	hameau.segala@apajh81.org
Nom du directeur	Mme Florence FERRANDI Depuis le 01/02/2021 : M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Résidences pour Personnes Handicapées Vieillissantes
Capacité et modalités d'accueil	16 places
Numéro FINESS	810010819
Date de création	16 mars 2016
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 14/10/2019 portant autorisation de la capacité d'accueil à 16 places à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

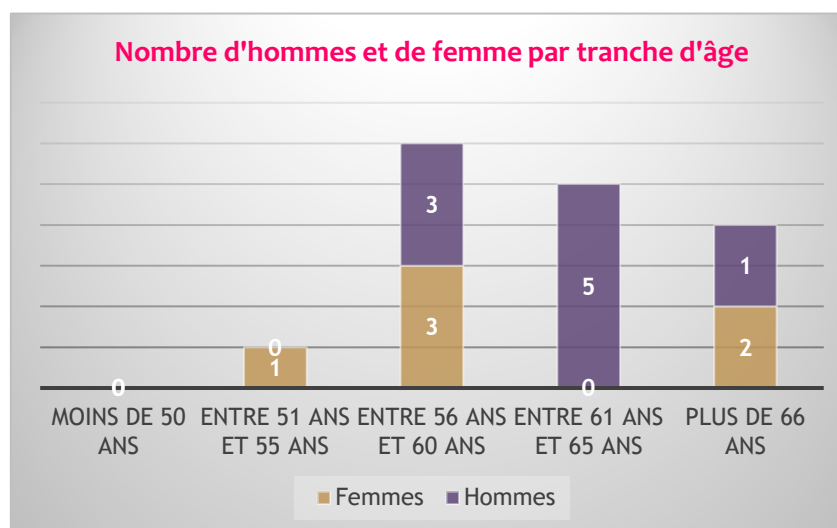


MOUVEMENT DES USAGERS

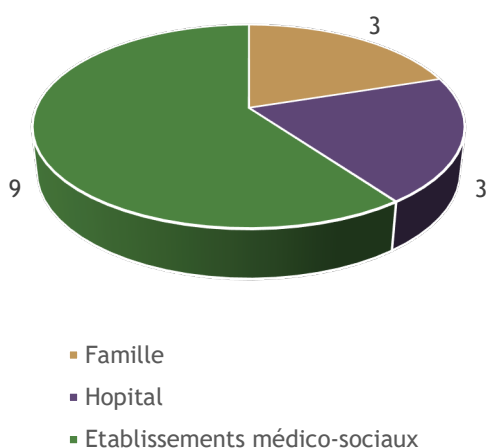
- ⇒ **Les admissions en 2021 :**
1 personne accueillie (PA) : 1 femme venant du Foyer d'hébergement Les Cyclades.
- ⇒ **Les sorties de la structure en 2021 :**
2 PA ont quitté la structure : 1 personne a eu pour projet de vie de changer d'établissement et une autre a été admise à la Résidence Séniors de Mirandol.
- ⇒ **Les stages :**
Malgré quelques assouplissements de la réglementation des règles sanitaires dans les établissements le contexte épidémique a rendu difficile la reprise des stages.

PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

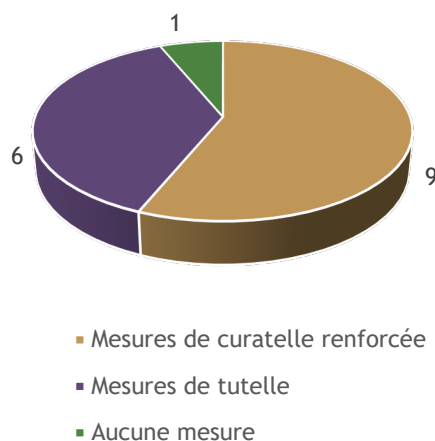
- Au 31/12/2021 : 9 hommes et 6 femmes sont accompagnés.
- ⇒ 7 personnes résident dans l'établissement depuis l'ouverture en 2016 ;
 - ⇒ La moyenne d'âge est de 60 ans, on constate que les femmes (58 ans) sont majoritairement plus jeunes que les hommes (61 ans) ;
 - ⇒ La doyenne est âgée de 68 ans.



Provenance des personnes admises au HDS



Les mesures de protection



On note que la majorité des personnes qui sont admises au HDS, sont d'anciens travailleurs d'ESAT.

EVOLUTION DES BESOINS DES PERSONNES

Constat : Les personnes accueillies sont majoritairement satisfaites de la prestation habitat qui leur est proposée. Chambre et sanitaire individuels, ou studio avec terrasse.

Constat : Les personnes accompagnées sont vieillissantes et ont besoin d'un accompagnement de proximité renforcé.

Conséquences :

Amélioration des espaces de vie collectif pour une facilité le vivre ensemble. Aménagement des prises de repas en mode « self », modification de la laverie, rapprochement des bureaux des professionnels au plus près des lieux communs.
Les personnes sont vieillissantes et les besoins de surveillance médicale doivent être renforcés.

Conséquences :

Renforcement de l'équipe éducative, avec la création d'un poste de moniteur éducateur à 35 heures.
Réorganisation de l'emploi du temps :
Pour renforcer la sécurité des personnes et permettre la mise en place d'accompagnement personnalisé pour tous.

Perspectives 2022 :

- Accompagner les projets des personnes souhaitant vivre en couple (réflexion autour de l'habitat)
- Aménagement d'un nouvel espace commun fonctionnel
- Développement des partenariats avec :
CMP de Carmaux / le Bon Sauveur.
- Favoriser les activités dans le droit commun
- Recherche de solution pour améliorer les transports en lien avec la municipalité.

SUIVI MEDICAL

La pandémie liée à la Covid-19 a continué de bouleverser l'accompagnement médical des personnes accueillies au Hameau.

15 personnes accompagnées ont fait le choix d'être vaccinées contre la COVID, à ce jour aucune d'entre elle n'a été contaminée par le virus.

Plusieurs campagnes de dépistage par PCR ont été organisées en collaboration avec le cabinet infirmier de Mirandol.

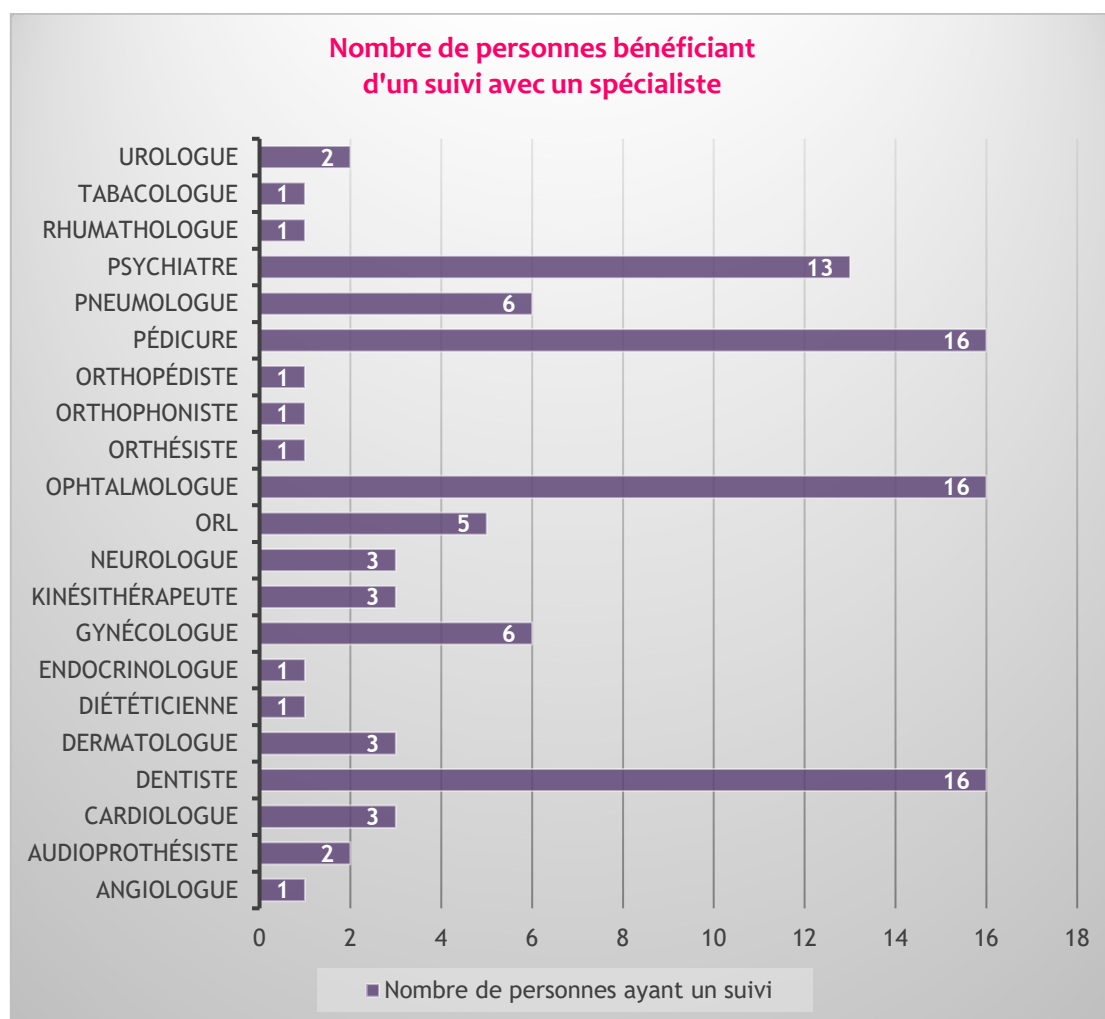
Quelques éléments :

- Mise en place des protocoles sanitaires Covid-19 et sensibilisation des personnes accueillies aux gestes barrières, la nécessité du port du masque et la distanciation sociale.
- Liens réguliers avec l'ARS pour la mise à jour des protocoles.

Les rendez-vous médicaux ont pu être maintenus, pour certains ils ont été réalisés en visioconférence ou encore pour les suivis psychologiques en entretien téléphonique.

Les rendez-vous médicaux chez le généraliste ont tous pu être réalisés au cabinet.

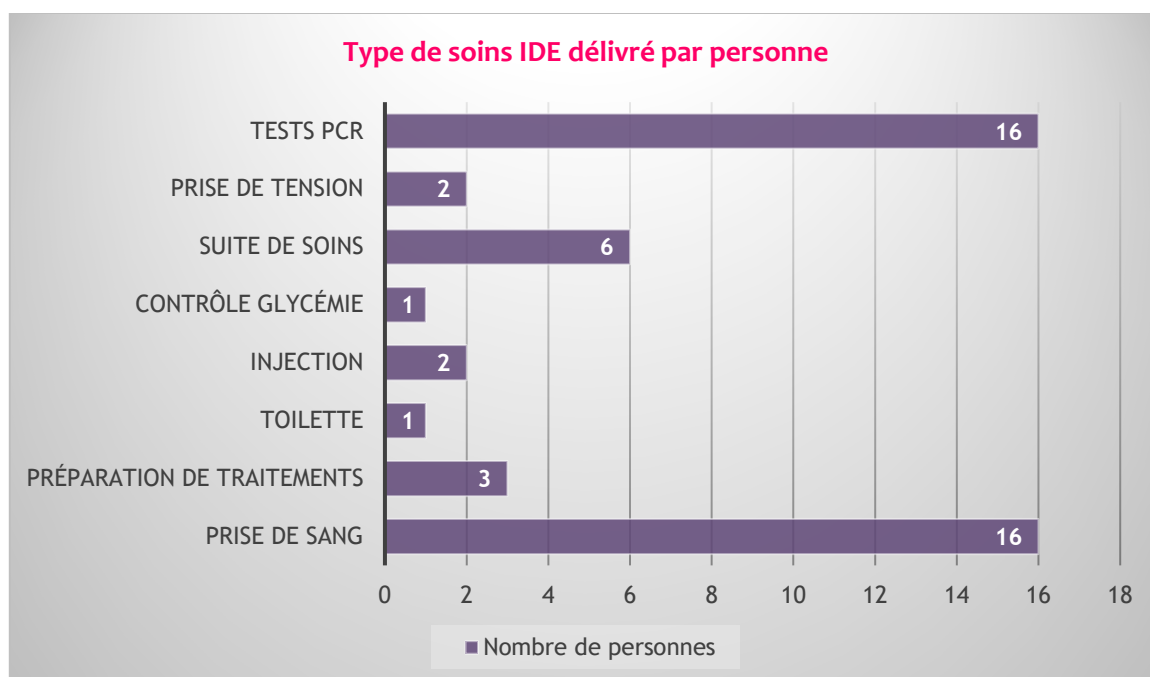
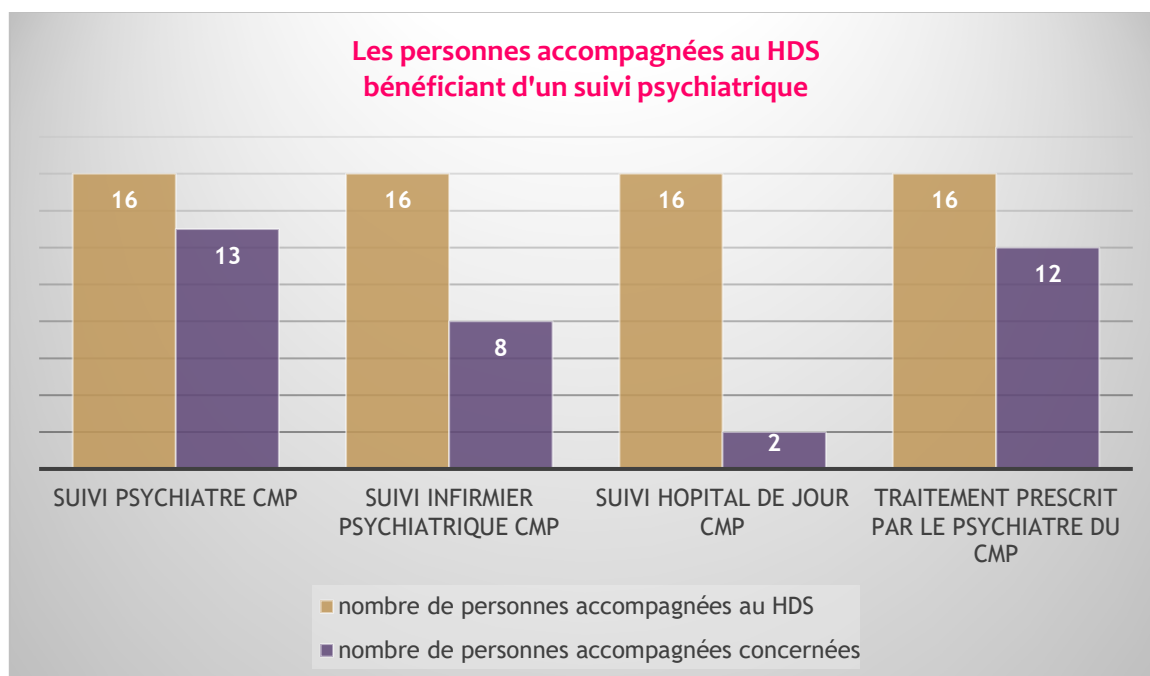
1 personne a dû être hospitalisée pour un problème cardiaque (8 jours) puis a suivi une cure de réadaptation de 3 semaines.



Le nombre d'accompagnements médicaux chez les spécialistes ne cesse d'augmenter et nécessite la présence de professionnels du fait de l'éloignement géographique du site.

82% des personnes accompagnées bénéficient d'un suivi psychiatrique et 75% prennent un traitement.

Pour une grande partie de ces personnes, les troubles psychiques sont arrivés avec l'avancée en âge.



Une personne a bénéficié d'un accompagnement à la toilette délivré par un SSIAD.

La pharmacie de Mirandol prépare l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées au HDS moyennant finance, elle les livre chaque semaine et intervient à tout moment en cas de modification de traitement.

2- La participation des personnes

LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Nous avons réalisé en 2021 :

- ✓ 17 co-constructions avec les usagers suite à l'évaluation de leur projet personnalisé.

Pour chaque personne est rédigé un **Projet Personnalisé d'Accompagnement** qui est la réponse formalisée aux besoins et attentes de la personne.

Un coordinateur est désigné pour chaque personne accueillie, il a pour mission de **coordonner les actions du PPA** et de **veiller à l'atteinte des objectifs fixés**.

LA VIE AU HAMEAU EN PERIODE DE PANDEMIE

La pandémie étant toujours présente en cette année 2021, nous avons pu cependant permettre aux personnes habitants le Hameau de reprendre progressivement leur liens sociaux (famille et/ou amis), les sorties, les activités de loisirs, les séjours vacances...

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2021 s'est réuni 1 fois.

Les élections des membres du CVS ont été organisées, 2 représentants des familles, 4 représentants des personnes accueillies, 2 représentants des salariés, 2 administrateurs délégués.

Cette année, nous avons organisé plusieurs rencontres avec les personnes accompagnées élues des CVS du HDS et du FH afin de mener une réflexion autour des rôles et fonctions des élus et sur l'importance de cette réunion.

Ces rencontres ont eu lieu à tour de rôle sur chaque établissement et ont permis de concilier réflexion et plaisir, car autour de ces temps des activités ont pu être associées, déjeuner au restaurant, balade au marché de Noël de Castres etc...

Pour cette nouvelle année, les élus du CVS n'ont pas encore arrêté le sujet de réflexion, mais il semble s'orienter vers une possible rencontre avec des élus de CVS établissements autres que l'APAJH du Tarn.

REUNIONS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'année 2021 malgré un contexte encore compliqué au regard de la crise sanitaire de la Covid-19, l'équipe éducative a maintenu des réunions hebdomadaires tous les lundis sur le site du HDS afin de rendre effective la participation des habitants au déroulé de leur projet de vie et leur permettre de s'exprimer sur leurs attentes et besoins.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Organisation :

- ⇒ En 2021, l'association repense son organisation en mettant en place le Pôle Habitat et Vie Sociale / Enfance et Scolarité / Expertise Autisme sous la direction de M. POLVOREDA.
- ⇒ Le Pole Habitat et Vie Social regroupe désormais le Hameau du ségala, la Résidence Autonomie, le Foyer d'hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer de Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésié.
- ⇒ Reprise de l'accueil de stagiaires professionnels, une personne en formation AES.
- ⇒ Difficultés tout au long de l'année pour trouver des remplaçants qui souhaitent intervenir sur la structure malgré le travail de partenariat mis en place avec Coop-Emploi.

Sorties :

Malgré ce contexte épidémique il a pu être proposé de nombreuses sorties et activités de loisirs tout au long de l'année.

Nous avons pu continuer notre accompagnement d'ouverture sur la cité et développement des liens sociaux et culturels pour les personnes habitants au Hameau.

- ⇒ Rencontre inter établissement avec le foyer de vie de LA STRADA de Castres ;
- ⇒ Rencontre inter établissement avec le FDV Le Sadlis de Castres ;
- ⇒ Durant l'été l'équipe a proposé de nombreuses sorties et activités sur le département ;
- ⇒ Rencontres conviviales avec les habitants du FH à plusieurs reprises autour d'activités de loisirs et sorties culturelles sur le bassin castrais ;
- ⇒ Rencontre inter établissement avec l'EHPAD de Monestiés ;
- ⇒ Rencontre inter établissement avec la visite des ateliers de l'ESAT de Caramentis ;
- ⇒ Rencontre inter établissement avec le FDV Petite Plaisance de Salvagnac ;
- ⇒ Accueil de personnes habitant au FH Les Cyclades sur les fêtes de fin d'année.

Les activités physiques et de loisirs suivantes ont pu reprendre :

- ⇒ Activité Aquadouce à la piscine de Carmaux ;
- ⇒ Pétanque au boulodrome de Carmaux ;
- ⇒ Médiathèque de Pampelonne ;
- ⇒ Randonnée avec un club de Carmaux.

Les sorties culturelles et de loisirs :

- ⇒ Séjours adaptés durant l'été ;
- ⇒ Les marchés nocturnes tout l'été ;
- ⇒ Le marché de Carmaux le vendredi matin ;
- ⇒ Sortie au Pas de La Case ;

⇒ Bowling / baignade au lac / cinéma / visite de château etc...

Travaux :

- ⇒ Création et aménagement des bureaux éducatifs à proximité de la salle commune réalisé pour partie en régie par M. Thomas LECONTE ;
- ⇒ Deux salles de bain ont été rénovées ;
- ⇒ A chaque déménagement des personnes, nous remettons à neuf les locaux. Cela a concerné 4 studios.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ **Un contrat de partenariat a été signé avec le boulodrome de la mairie de Carmaux**, permettant aux personnes accompagnées des HDS/RSM de pouvoir maintenir l'activité pétanque en cas de mauvais temps.
- ⇒ **Une convention de partenariat a été signée avec le centre aquatique du Parc L'Odysée** de Carmaux, permettant aux personnes accompagnées de bénéficier de tarifs préférentiels pour s'inscrire aux différentes activités proposées.
- ⇒ **Un partenariat avec Le réseau des médiathèques Carmausin-Ségala**, « D'Lire Plus », qui accueille et propose des ateliers adaptés aux personnes accompagnées chaque mois.
- ⇒ **Partenariat avec le « Séga'liens »** qui se déplace sur Mirandol une fois par mois.
- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet – Service Odontologie** (Partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permettant aux habitants d'être sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire et de pouvoir bénéficier de soins si besoin.
- ⇒ **Coop-Emploi** (Agence d'intérim coopérative à but non lucratif) pour pourvoir aux remplacements des personnels absents.

5- La démarche qualité

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Réorganisation de la qualité dans le cadre du pôle habitat et vie sociale avec la désignation d'un référent de site.

Des réunions de travail ont été organisées avec l'ensemble des référents pour reprendre les attendus de la démarche qualité sur le pôle.

GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

Au regard de la crise, seulement **4 GAP (04/05/21, 29/06/21, 28/09/21 et 30/11/21)** se sont réunis dont **2 GAP en visioconférence** afin de permettre à l'équipe du Hameau **d'échanger sur les pratiques professionnelles**, les **difficultés rencontrées** suivant les situations d'accompagnements des habitants du Hameau.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Bilan des formations réalisées aux RSM sur l'année civile 2021				
Nom de la Formation	RSM	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre total
FORMATIONS COLLECTIVES				
Autodétermination GPE 4	1	2	14	14
ACTIONS COLLECTIVES REGIONALES (ACR)				
La notion de distance relationnelle	1	2	14	14
Handicap et comportement alimentaire : comment transmettre aux usagers ?	1	3	21	21
TOTAL	3	7	49	49

- ⇒ Nous avons réalisé les entretiens professionnels avec chaque salarié.
- ⇒ Une stagiaire AES a été accueillie en 2021, elle a pu par la suite réaliser des remplacements.
- ⇒ Un salarié a été en formation BEPJEPS animation sur l'année 2021 en cours d'emploi, a obtenu son diplôme.
- ⇒ Peu de personne ont pu participer à des formations, ceci est principalement dû à la difficulté de pouvoir trouver des professionnels en remplacement.
- ⇒ Nous avons recruté un moniteur éducateur au mois de mai sur le service et modifier les organisations de travail de jour et de nuit.
- ⇒ Nous avons réalisé 118 contrats CDD pour une durée de 3600 heures.
- ⇒ Une solidarité associative s'est mise en place, un salarié du pôle enfance est venu renforcer l'équipe, lorsque les professionnels du HDS ont été en même temps positif à la Covid.

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

C.S.E Nord

5 réunions

CSSCT

3 réunions

C.S.E central

9 réunions dont un CSE
extraordinaire

NAO

8 réunions

8- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité 2021 réalisée pour l'internat est de 5.814 journées pour 5.702 journées prévues, soit +112 jours.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	99.392,17	116.388,58	136.480,00	134.993,82	-1.486,18

On note une économie de 1.486,12€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2021.

Les écarts s'analysent :

- Dépassement sur les Achats non stockés : +15.320,79€ dont Energie / Combustibles : +12.829,31€ (Prévu : 18.853€).
- Sous-traitance à caractère Médico-social : -16.656,56€, les sorties et transferts non pu être réalisés.
- Déplacements / Missions : -2.719,24€ (de la même façon que précédemment).
- Prestation Alimentation : + 2.947,54€ du fait de l'activité et des sorties moindre.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2021.

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	335.551,08	389.550,32	339.021,00	357.587,86	+18.556,86

On observe un écart de 18.556,80€ entre le CA 2021 et le Budget Exécutoire.

Cet écart s'explique par le remplacement du personnel durant la période pour maladie et congés.

En contrepartie de ce dépassement, nous avons des recettes en atténuation. Il s'agit des indemnités de sécurité sociale et de prévoyance pour 6.744,14€ (GII des Produits). Pour mémoire les indemnités de sécurité sociale ne couvrent que 50% du salaire pour absence maladie, il reste à la charge de l'établissement le reste du salaire et des charges ainsi que le salaire du remplaçant.

Dans les produits, d'autres recettes en atténuation concernent le personnel 8.190,83€ (Compte 75 : remboursement de frais de formation).

Le montant des recettes en atténuation du personnel en produits s'élèvent à : 14.934,97€

Depuis Mars 2020, nous avons recours à une agence de travail temporaire (Coop Emploi), pour le remplacement des absences de personnels d'où le Poste Personnel extérieur à l'établissement (85.044,30€).

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	113.933,18	134.993,82	120.954,00	132,128,58	+11,534,58

On note un dépassement de 11.534,58€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2021.

Les écarts s'analysent majoritairement par les postes liés au bâti (entretien, charges locatives pour +17.789,17€) malgré une réduction des loyers de 12.000€.

De plus, le montant des frais de siège (lié à la nouvelle autorisation) est en augmentation de +9.824,00€.

L'audit énergétique des bâtiments apparait en étude et recherche pour 1.800,00€

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Les investissements concernent l'aménagement de bureaux (3.022,11€) et l'achat d'électroménagers (650€). La dotation aux amortissements s'élève à 4.467,33€.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	535.140,94	589.147,55	596.105,00	605.996,90	+9.891,90

L'excédent de ce groupe est lié à l'activité (+112 journées).

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	4.295,86	5.910,60	0.00	15.231,49	+15.231,49

Cet écart concerne les indemnités journalières perçues pour le personnel en arrêt maladie (6.744,14€), aux Autres produits des activités annexes (296,52€) et Autres produits de Gestion (8.190,83€) (Cf : Groupe II des charges).

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	595,55	825,00	0.00	325,00	+325,00

Ce groupe est excédentaire de +325,00€. Cet écart est lié à la reprise en produits d'une subvention d'investissement reçue.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un déficit comptable de -3.117,72€.

RESULTAT
-3.117,72

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	-3.117,72
+ Reprise déficit	-3.236,21
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-3.895,55
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2020	
Résultat administratif corrigé	-10.249,48

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	-10249,48€
--	-------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- au compte 119000 Report à nouveau déficitaire pour **-10.249,48€**.

9- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2022

Le Conseil d'Administration dans son nouveau projet associatif 2021/2025 a engagé l'association APAJH du Tarn pour la construction d'une société incluse qui facilite l'accès au droit commun des personnes en situation de handicap. Les objectifs visés pour les établissements et services de l'association sont :

- Faire de l'autodétermination des personnes que l'on accompagne une priorité ;
- Rechercher et rendre possible l'expression et le désir de la personne concernant les choix pour sa propre vie ;
- Promouvoir la diversité des modalités d'habiter chez soi ;
- Viser le bien-être social, moral et physique qui corresponde à chacun ;
- Permettre d'expérimenter, autoriser les essais de vie, les prises de risques, les hésitations, les retours en arrière sans préjuger des résultats ;
- Soutenir les aidants familiaux ;
- Solliciter les acteurs de droit commun pour répondre aux besoins des personnes ;

En s'appuyant sur le décret du 9 mai 2017, et dans l'objectif d'accompagner les personnes en fonction de leurs besoins et de leurs projets de vie, la direction du Dispositif Habitat et Vie Sociale souhaiterait pouvoir obtenir auprès du département du Tarn une autorisation globale, dans le diffus pour le FH, le FDV et le HDS. Cette nouvelle autorisation permettrait plus de souplesse pour répondre et accompagner au mieux les habitants dans leurs parcours de vie.

Pour cela, les équipes professionnelles devront s'engager à modifier leur manière d'accompagner les habitants. Il est important de souligner que les nouveaux fonctionnements vont toucher toutes nos actions, notre manière d'accompagner et nos pratiques professionnelles.

10- Les annexes

⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

